

Renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts
entre les postes d'Avelin et Gavrelle

DÉBAT
public

Journal
du DÉBAT PUBLIC

2



Michel Giacobino
Président de la Commission
particulière du débat public
Lille-Arras THT

Plus qu'un mois pour vous exprimer sur le débat public !

Le débat public sur la reconstruction de la ligne à très haute tension entre Lille et Arras ouvert le 12 octobre dernier est en (courte) trêve hivernale. Déjà cinq réunions ont eu lieu et ont permis de recueillir vos avis et interrogations. Les fuseaux soumis au débat traversent des territoires contrastés et divers sujets ont été abordés : énergie, prise en compte des projets futurs d'aménagement du territoire, effets sur la santé des champs électromagnétiques, mesures compensatoires pour les nuisances occasionnées, raison d'être du projet... Un tel projet soulève des inquiétudes variées.

Grâce à l'apport de nouvelles connaissances des réunions thématiques, le débat promet d'être riche en échanges lors des réunions de proximité.

Et après...

Après la dernière réunion, le 2 février à Oignies qui clôturera la phase de débat public, la CPDP et la CNDP rédigeront respectivement le

compte-rendu et le bilan. Elles ont deux mois pour "rendre leur copie". Ces documents reprendront fidèlement les opinions exprimées dans les réunions, les cahiers d'acteurs et le site Internet.

La CNDP transmettra ensuite au maître d'ouvrage RTE les principaux éléments qui ressortent du débat public, mais aussi ses conseils sur l'organisation de la concertation future. RTE aura alors 3 mois pour indiquer les suites qu'elle entend donner au projet.

N'hésitez pas à venir participer aux dernières réunions publiques ou à poser vos questions ou émettre vos avis sur le site Internet jusqu'au 2 février 2012 et rédiger vos cahiers d'acteurs (avant le 12 janvier pour une diffusion papier ou le 2 février pour une diffusion sur le site Internet).

Profitez d'avoir la parole et exprimez-vous tant que le débat est encore ouvert et le projet modifiable !

Réunion de proximité

jeudi 5 janvier 2012

Salle des fêtes - Gavrelle

Retrouvez les retranscriptions de débats, les documents édités par le maître d'ouvrage et la CPDP, et posez vos questions sur le site Internet du débat public !

cndp
Commission particulière
du débat public
Lille-Arras THT

www.debatpublic-lillearrastht.org



Un premier bilan après deux mois de débat

Ouvert le 12 octobre par la réunion d'Hénin-Beaumont, le débat public sur la reconstruction de la ligne à très haute tension entre Lille et Arras a suscité de nombreuses questions de la part des différents intervenants. Riverains, spécialistes, élus ou Institutionnels, les participants ont pu poser leurs questions au maître d'ouvrage RTE. Le site Internet du débat a également permis de répondre à leurs interrogations via le système de questions/réponses mis en place.

Des sujets d'interrogations variés

Trois réunions thématiques ont déjà eu lieu : énergie, environnement et santé. A chaque fois, des experts ont été invités afin de donner leur diagnostic et leur avis. Ainsi, des intervenants de la CRE (Commission de la régulation de l'énergie - France), de la CREG (Commission de régulation de l'électricité et du gaz - Belgique) de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) mais aussi une médecin épidémiologiste chercheur à l'INSERM ont été invités par la commission particulière du débat public afin de réagir sur le projet.

Réunion d'ouverture - Hénin-Beaumont

Cette première réunion, qui a ouvert le débat le 12 octobre, a permis à RTE de présenter le projet, et à la CPDP de présenter le concept de débat public. Le public, nombreux, a pu poser des questions sur les caractéristiques du projet et son impact sur le territoire, et ont commencé à émettre des interrogations sur les thématiques qui ont été développées par la suite dans les autres réunions, notamment sur la santé.

Réunion énergie - Lille

Le 3 novembre, la première réunion thématique sur le thème de l'énergie a eu lieu à Lille. Des experts invités sont intervenus sur ce thème afin d'expliquer le contexte actuel de distribution de l'énergie en France et en Europe : Cécile George de la Commission de régulation de l'énergie (France), Dominique Woitrin, de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Belgique) et Michel Pascal, Directeur de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement). Certains participants du public ont remis en cause la raison d'être du projet.

Réunion environnement - Arras

Le débat s'est poursuivi à Arras le 17 novembre avec une réunion sur l'environnement. Les débats se sont portés sur l'impact paysager d'une ligne électrique et ses effets sur la biodiversité. La CPDP avait invité Elodie Renoult, chef de la division nature et paysage de la DREAL à réagir sur ces thématiques. Le

public a insisté sur les aspects humains et la prise en compte des perspectives d'aménagement du territoire.

Réunion santé - Courcelles-lès-Lens

Le cycle de réunions thématiques s'est achevé à Courcelles-lès-Lens le 1er décembre avec une réunion sur les impacts sur la santé d'une ligne à très haute tension. Le Dr Annie Sasco, médecin épidémiologiste et directrice de recherche à l'INSERM, spécialiste sur les relations entre cancer et environnement est intervenue sur les risques sanitaires des champs électromagnétiques. Ce sujet est celui qui suscite le plus de questions depuis le début du débat, car le territoire a connu de nombreuses pollutions industrielles et aussi l'affaire de Couatches (voir encadré).

Réunion de proximité - Phalempin

Une première réunion de proximité s'est tenue le 14 décembre à Phalempin. Didier Helleboid, vice-président de la Chambre régionale d'agriculture s'est exprimé au nom des agriculteurs locaux. Les nombreux habitants et élus présents ont pu poser leurs questions et exposer leurs inquiétudes auprès du maître d'ouvrage.





Prises de position : extraits

“On n’a pas de contrainte réglementaire, après, on a une volonté très claire telle qu’on l’exprime dans le dossier qui est de s’éloigner au maximum des habitations. Parce qu’on a bien vu que, pour des tas de raisons, qui sont notamment liées au cadre de vie, on n’a pas d’assentiment des populations à avoir pour la construction d’une ligne au-dessus de leurs têtes.”

Gaëtan Desquilbet, directeur du projet de reconstruction de la ligne à très haute tension, RTE

“A l’aube de la transformation énergétique déjà amorcée dans les pays limitrophes et tant attendu dans l’Hexagone, nous doutons de l’intérêt du projet tel que soumis au débat aujourd’hui.”

Stéphane Baly, association Virage énergie

“Est-ce que les champs électromagnétiques sont dangereux ? J’ai ici le résumé de la monographie du CIRC. Il y a une évidence limitée chez l’humain pour la cancérogénicité des champs électromagnétiques à extrêmement basse fréquence, en relation avec la leucémie de l’enfant.”

Dr Annie Sasco, directrice de recherche à l’INSERM, spécialiste des relations entre cancer et environnement

“Tout d’abord, je tenais à dire que nous, le milieu associatif de défense de l’environnement, nous nous félicitons de la mise en place de cette Commission Particulière de Débat Public...”

C’est un projet sur une longue durée qui permettra d’avoir beaucoup de patience et de détermination de part et d’autre



pour qu’on avance dans l’intérêt général de ce territoire.”

Claude Fauqueur, président de Chlorophylle Environnement et du CRANE

“Il faut savoir également que l’agglo est engagée dans Mission Bassin Minier Unesco, qui dépose sa candidature effectivement au patrimoine mondial de l’UNESCO. [...] Si nous sommes retenus et nous l’espérons évidemment, un plan de gestion qui sera mis en place avec l’État et je ne sais pas comment ce tracé pourrait s’intégrer dans cette thématique-là.”

Corinne Créquit, Directrice de la prospective et des financements extérieurs - Communauté d’Agglomération du Douaisis

L’ombre de Coutiches plane sur le débat

A la fin des années 80, EDF a installé une ligne deux fois 400.000 volts au-dessus d’un lotissement de Coutiches, à la périphérie de Douai.

Un protocole a été engagé avec les habitants pour apaiser les tensions : mesure des champs électromagnétiques et bilan sanguins bisannuels des habitants.

Quinze jours après la mise en service, les habitants auraient souffert de maux de tête, d’herpès, d’eczéma, de fatigue chronique et d’insomnie.

Les tests pratiqués dans le cadre du protocole ont révélé des champs magnétiques de 5 microteslas dans deux habitations, et une carence en fer chez 45% des riverains.

Quelques habitants ont poursuivi leurs investigations et ont subi des examens plus poussés au CHU de Lille. Ceux-ci ont révélé une mauvaise répartition du fer dans leur organisme.

Les 21 familles concernées ont quitté leurs domiciles qui ont été rachetées par EDF puis revendues.

Source : Science et Avenir - Mai 2002

Prenez part au débat public !



▼ Informez vous :

Retrouvez l'ensemble des documents du débat : dossier du maître d'ouvrage, cahiers d'acteurs, comptes-rendus de réunion sur le site Internet.

▼ Participez :

Il reste encore trois réunions avant la clôture de débat (retrouvez le calendrier ci-dessous).

Vous pouvez également poser vos questions ou donner votre avis sur le site Internet du débat.

Vous êtes une association, une Institution, un collectif d'habitants ? Vous pouvez alors écrire un cahier d'acteur (voir ci-contre). Contactez la CPDP sans tarder (avant le 12 janvier pour une diffusion papier ou 2 février pour diffusion sur site Internet) pour prendre connaissance des modalités.

Des acteurs du débat exposent leur position

La Commission particulière du débat public offre la possibilité aux associations, collectifs d'habitants et institutions d'exprimer leur avis via un cahier d'acteur.

Déjà 3 cahiers d'acteurs sont parus : l'association EDA, Haute Tension en Pévèle et la Chambre d'agriculture de région Nord Pas de Calais. D'autres sont encore en préparation.

Ils sont disponibles en téléchargement sur le site Internet du débat, lors des réunions publiques ou par simple demande auprès de la CPDP.



Encore trois réunions avant la clôture du débat

Date	Type de réunion	Heure et lieu
5 janvier	Réunion de proximité	18h30 - Gavrelle Salle des fêtes
18 janvier	Réunion de proximité	18h30 - Leforest Salle des fêtes
2 février	Réunion de clôture	18h30 - Oignies Salle des fêtes

cndp

Commission particulière

du débat public
Lille-Arras THT

2400 Tour Lille europe
11, Parvis de Rotterdam
59777 Euralille - Tél 03 59 09 68 59
contact@debatpublic-lillearrastht.org

Directeur de la publication : Michel Giacobino
Rédaction : Marielle Timme
Conception : Résonance
Impression : Imprimerie l'Artésienne
Tirage : 62000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

www.debatpublic-lillearrastht.org